Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le DSE salue l'ouverture de la Confédération à l'égard des cantons dans la gestion des grands carnivores

La cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement se réjouit de l'annonce faite par le Conseil fédéral d'entrer en matière sur la demande des cantons romands de leur accorder une plus grande marge de manoeuvre pour la gestion des grands carnivores tels que le lynx et le loup.

Le 10 septembre dernier, la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a réuni la Conférence des Directeurs cantonaux de la chasse et porté à l'ordre du jour la question de la marge de manoeuvre laissée aux cantons par la Confédération pour gérer les conflits liés à la présence des grands carnivores. La Conférence a ainsi demandé aux représentants des autorités fédérales présents à cette séance d'intégrer cette demande dans la révision de l'Ordonnance fédérale sur la chasse.

Dans ce domaine également, le Conseil fédéral a accepté ce matin les motions Schmidt (PDC/VS) et Lustenberger (PDC/LU). Les deux conseillers nationaux réclament davantage de compétences pour les cantons dans la régulation de la population des grands prédateurs si ces derniers occasionnent, en dépit des mesures de protection, d'importants dommages aux animaux de compagnie et de rente, ou s'ils empêchent une exploitation équilibrée des populations de gibier par la chasse. Les concepts fédéraux lynx et loup en vigueur actuellement ne le permettent pas.

Les assouplissements souhaités permettront de détendre la situation conflictuelle entre les éleveurs, les chasseurs et les grands carnivores.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 novembre 2009

Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00 - Sébastien Sachot, conservateur de la faune, 079 237 42 52